

N/REF : 7/10/2025 10H42 C:264408 I:36640
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Mardi 07/10/2025 a 10H42

LAVOISIER III

**23 CHEMIN DE L'EGLISE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 23 EGLISE
23 CHEMIN DE L EGLISE
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 09 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 23 CHEMIN DE L EGLISE GRENOBLE
MME ROLLAND SUZY 07 82 00 96 50

MOTIF : INTERVENIR POUR COLONNE BOUCHEE
DEGAT DES EAUX CHEZ LE VOISIN DU RDC
LES ETAGES DU DESSUS SONT CONDAMNES POUR LE MOMENT TOILETTE ET DOUCHE

Donneur d'ordre : Mme S. ROLLAND

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 07/10/2025 A 10H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EV DEPUIS LES TOILETTES
DEMONTAGE DES TOILETTES PAR LE PROPRIETAIRE
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATION : OBSERVATION COLONNE EN ETERNITE
SI RECIDIVE PREVOIR PASSAGE CAMERA

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88
TOTAL H.T.				360,88
T.V.A. a 10,00%				36,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>396,96</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN